

Aménager un pré fleuri



Qu'est-ce qu'un pré fleuri ?

C'est un espace où la nature peut s'épanouir, une bande de végétation herbacée diversifiée. C'est une alternative écologique et durable au gazon mono spécifique ou aux massifs horticoles fragiles et coûteux.

Ce petit coin de nature est souvent constitué de graminées et de fleurs des prés comme la marguerite, la centaurée, la mauve, le compagnon blanc, ...des fleurs indigènes adaptées, plus résistantes et intéressantes pour la faune locale.

Pourquoi un pré fleuri ?

Utile pour l'environnement

La perte de biodiversité ne concerne pas que les ours polaires ! Le moineau, l'hirondelle, l'abeille... sont des espèces également menacées et bien de chez nous.

En installant un pré fleuri dans son jardin, on contribue à maintenir la biodiversité locale. Les nombreuses espèces végétales constituant le pré fleuri ne manqueront pas d'attirer insectes, oiseaux et petits mammifères.

Economies

Pas besoin de tondre chaque semaine, une à deux fauches par an suffisent. Pas besoin non plus d'engrais ni de pesticides!

Certaines se mangent, d'autres soignent

Certaines fleurs présentent un intérêt culinaire, d'autres peuvent être utilisées pour soigner certains maux comme le tussilage qui soigne la toux.



Installation

Si le site n'est pas trop dégradé et présente déjà une certaine diversité végétale, un entretien par fauchage tardif (un fauchage en septembre) peut suffire à restaurer un pré fleuri.

Dans le cas contraire, on peut créer un pré fleuri en semant :

Choix du site

Privilégier une situation bien ensoleillée

Plus le sol est pauvre, plus le pré fleuri sera réussi.

Préparation du terrain : Surtout ne pas amender ni fertiliser

Le sol devra être mis à nu, nettoyé de toute végétation et préparé finement comme pour le semis d'une pelouse :

Soit mettre le sol à nu par travail du sol :

(Labourer) Bêcher

Passer une griffe (c'est-à-dire herser)

Laisser repousser la végétation pendant 2 à 3 semaines (faux semis)

Sarcler le sol pour éliminer à nouveau les indésirables

Passer un coup de râteau le jour du semis.

Soit mettre une bâche pendant quelques semaines et puis herser.

Soit décaper le sol, puis herser.



Périodes de semis recommandées : **Printemps** : avril à la mi-mai • **Automne** : mi-août à la fin septembre

Semis

- Mélanger les semences avec du sable de rivière sec (+/- 5 volumes de sable pour 1 volume de semences).
- Semer à la volée. Ne pas enfouir les semences dans le sol (ne plus ratisser après le semis).
- Rouler la surface ensemencée (sauf si une pluie est prévue).
- Arroser si nécessaire.



Entretien annuel du pré fleuri

Le pré fleuri ne nécessite pas un entretien important : il faut prévoir une fauche par an en septembre à 5 cm de hauteur.

Une fois la fauche réalisée, laisser sécher le foin quelques jours sur place pour favoriser l'ensemencement puis l'évacuer pour éviter tout enrichissement du sol. Un enrichissement du sol aboutirait à une perte de diversité au sein du pré fleuri, laissant place à des espèces plus compétitives et moins intéressantes.

Durée du pré fleuri avec un mélange « prairies fleuries »
Au minimum 5 ans si les conditions d'entretien sont respectées.

*Il peut être intéressant, suivant la localisation, de **conserver une zone refuge** qui est fauchée tous les deux ans. Elle servira d'abri pour les animaux.*



Bien choisir ses semences

Pour qu'un pré fleuri soit intéressant pour la biodiversité, il doit être constitué de **fleurs sauvages et locales**. En effet, dans les centres de jardinage, on propose souvent des mélanges pour prairies fleuries composés essentiellement de variétés horticoles. Ces mélanges ne correspondent pas aux écosystèmes régionaux. Pire, certaines fleurs horticoles représentent des leurres pour les insectes. Plus grosses, plus colorées, elles sont plus attractives mais leur source de nourriture est moindre.

Plusieurs mélanges de fleurs sauvages sont envisageables : un mélange d'annuelles (bleuet, coquelicot,...) sera spectaculaire par ses couleurs mais ne durera qu'une à deux années. Au contraire, un mélange comprenant des graminées et des vivaces fleuries restera en place de nombreuses années si son entretien est adéquat.



Centaurée des prés



Achillée millefeuille



Mauve musquée

Contacts utiles

Besoin de plus amples informations, contactez le GAL de votre région :

• GAL Pays des Condruses

Chantal Courard

Chargée de mission en gestion différenciée des espaces verts

16, rue de la Charmille à 4577 Strée-les-Huy (Modave)

chantal.courard@galcondruses.be • 085/27 46 12

• GAL Pays des tiges et chavées

Valérie GRANDJEAN

Chargée de mission environnement

9, rue de la Pichelotte à 5340 Gesves

grandjean.leader@skynet.be • 083 / 67.03.47

Ou encore :

• ECOSEM sprl

Rue Laid Burniat, 28 - B-1325 Corroy-le-Grand

010/88.09.62

DGARNE Département de la Nature et des Forêts : <http://environnement.wallonie.be>

Le Pôle de Gestion différenciée : www.gestiondifferentiee.be